

Chroniques d'une vie politique mouvementée : l'Ontario francophone de 1986 à 1996 de Linda Cardinal en collaboration avec Caroline Andrew et Michèle Kérisit (Ottawa, Le Nordir, 2001, 152 p.)

Christiane Rabier

Numéro 13, été 2002

Francophonies et résistance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005260ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005260ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rabier, C. (2002). Compte rendu de [*Chroniques d'une vie politique mouvementée : l'Ontario francophone de 1986 à 1996* de Linda Cardinal en collaboration avec Caroline Andrew et Michèle Kérisit (Ottawa, Le Nordir, 2001, 152 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (13), 183–185.
<https://doi.org/10.7202/1005260ar>

CHRONIQUES D'UNE VIE POLITIQUE MOUVEMENTÉE : L'ONTARIO FRANCOPHONE DE 1986 À 1996

de LINDA CARDINAL
en collaboration avec CAROLINE ANDREW et MICHÈLE KÉRISIT
(Ottawa, *Le Nordir*, 2001, 152 p.)

Christiane Rabier
Université Laurentienne

Cet ouvrage trouve son origine dans un rapport de la Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario. Il a pour objectif de mettre en lumière la vitalité politique du milieu francophone de l'Ontario. La période d'analyse s'étend de 1986, année de l'adoption par la législature ontarienne de la Loi sur les services en français ou Loi 8, à 1996, soit un an après l'avènement du Parti conservateur de Mike Harris au pouvoir. La recherche est présentée en quatre chapitres. Le premier contient la problématique, le second tente de mettre en perspective le mouvement de revendications en faveur des droits de l'Ontario français alors que le troisième porte sur les perceptions et le rôle de divers acteurs francophones dans la mise en œuvre de la Loi sur les services en français. Enfin, le dernier chapitre met l'accent sur la représentation que les acteurs et les utilisateurs se font de l'organisation et de l'avenir des services en français dans la province depuis 1995.

L'étude s'inscrit dans le cadre de la théorie des mouvements sociaux. Linda Cardinal cherche à mieux comprendre l'action des acteurs francophones en matière de mise en œuvre des services en français de façon à évaluer leur vitalité sur le plan politique. Pour ce faire, elle emprunte la démarche méthodologique développée par Edwin Amenta et Michael P. Young et complétée par Marco Guigni. Ainsi, elle reprend à son compte les hypothèses et critères formulés par Amenta et Young tels que le critère de biens collectifs. Elle recourt également aux cinq étapes stipulées par Guigni pour déterminer l'influence d'un groupe sur le changement social dans une perspective de durabilité. De ce fait, l'auteure tient compte de l'étude du plus grand nombre possible d'acteurs, de la structure des « opportunités politiques », de l'analyse des liens entre un mouvement particulier et le résultat qu'il affirme avoir obtenu, de la comparaison avec d'autres mouvements qui œuvrent dans des contextes similaires et, enfin, de l'étude des situations dans lesquelles les mouvements n'ont pas réussi à exercer une influence sur le changement intervenu. Cependant, pour l'auteure, l'analyse des conditions objectives est certes importante pour mesurer l'impact d'un groupe sur une situation précise mais

elle doit aussi s'accompagner d'une étude de la perception que les acteurs ont de cette situation. Pour cette raison, Linda Cardinal propose donc d'ajouter une sixième étape relative à l'analyse de la dimension subjective de l'action par rapport au contexte politique dans lequel les acteurs interviennent. Les données qui permettent de procéder à cette étude proviennent d'entrevues semi-dirigées réalisées avec 159 acteurs francophones et anglophones qui travaillent à divers titres dans le domaine des services en français et répartis dans quatre régions, soit Ottawa, Toronto, Cornwall et Timmins.

Après avoir précisé le cadre d'analyse et la méthodologie, l'auteure procède, dans le deuxième chapitre, à une mise en perspective du mouvement de revendications des droits en Ontario français. Elle souligne l'impact que le passage de l'État libéral minimal à l'État providence a eu sur les rapports sociaux. Au Canada, l'intervention de l'État fédéral dans les domaines économique et social entraîne des réactions diverses de la part des gouvernements provinciaux. Mais cette intervention conduit aussi à l'ouverture de la structure des « opportunités politiques ». Les mouvements sociaux font alors non seulement valoir leurs revendications, mais s'érigent aussi en interlocuteurs incontournables et tentent d'influencer les politiques gouvernementales. Cette ouverture se produit également au niveau provincial ontarien. Dans ce contexte, les Franco-Ontariens commencent, à partir des années 1960, à bénéficier de plusieurs mesures législatives, notamment dans le domaine scolaire, dans le domaine judiciaire et dans celui des services publics. L'ouverture de la structure des « opportunités politiques » se fait aussi sentir graduellement dans le domaine des services de la santé et des services sociaux. En 1986, la Loi sur les services en français favorise le développement de services en français en santé et en services sociaux. Compte tenu de l'importance de cette loi, comment, dès lors, les acteurs la perçoivent-ils ? Comment perçoivent-ils leur rôle ?

Les perceptions sont diverses et variées. La Loi 8 est perçue par certains comme un outil de promotion et de développement des services en français. Pour d'autres, elle est une source de liens nouveaux dans la communauté francophone. En ce qui concerne leur rôle, certains acteurs tels que les directeurs généraux, les fonctionnaires, les professionnels de la santé et des services sociaux ou les groupes de femmes considèrent qu'ils se sont engagés et ont activement participé au développement des services. Cependant, si les acteurs se sont mobilisés, par contre l'influence qu'ils ont pu exercer sur la mise en œuvre et le développement des services varie selon « la place qu'ils occupent sur l'échiquier politique ». Plus ils sont situés au sommet de la hiérarchie administrative ou gouvernementale, plus leur influence est grande. De ce fait, les acteurs ont dû adapter leurs stratégies en s'appuyant sur des personnes clés telles que des élus ou des fonctionnaires qui étaient capables, de par leur position, d'exercer une influence sur les instances de prise de décision. Au passage, l'étude permet de souligner les obstacles que les acteurs ont dû affronter tout au long du processus de mise en œuvre et de développement des services. Généralement, certains milieux anglophones, au sein de

conseils d'administration, de conseils régionaux de santé ou de la haute-fonction publique, ne semblent pas réceptifs, par incompréhension ou par opposition, aux besoins des francophones.

Le dernier chapitre consacré à l'avenir des services en français dans le domaine de la santé et des services sociaux permet de schématiser, à travers les perceptions des acteurs, le débat qui s'est instauré dans ce domaine depuis la Loi 8. L'auteure en profite aussi pour mettre ces perceptions en parallèle avec celles des femmes. Il ressort que les professionnels du milieu de la santé et des services sociaux préconisent plutôt des services homogènes que des services bilingues. Les utilisatrices ont une perception moins catégorique. Pour elles, l'utilisation des services en français dépend de leur existence véritable, de leur qualité et de la compétence des professionnels qui les délivrent. Ils doivent aussi être polyvalents et répondre aux besoins des communautés. Le portrait ainsi révélé par cette étude à travers les perceptions des acteurs est que l'ouverture de la structure des « opportunités politiques » a permis, sans aucun doute, aux francophones de faire des gains dans le domaine des services en français. Cependant, l'auteure souligne que depuis 1995, avec l'arrivée au pouvoir des Conservateurs de Mike Harris, l'ouverture de la structure des « opportunités politiques » a tendu à se refermer quelque peu ce qui entraîne une nécessaire adaptation des stratégies développées par les acteurs. L'accent devra être plutôt mis sur le pouvoir local, la communauté et l'établissement de partenariats entre divers groupes.

La lecture de cet ouvrage est facile. Les lecteurs découvrent, au fil des pages, à travers les perceptions des acteurs, les difficultés vécues sur le terrain, les espoirs entretenus, les réalités confrontées. Cela dit, certains points demandent des éclaircissements. Sur le plan méthodologique, par exemple, l'auteure ne tient pas compte de l'une des cinq étapes importantes stipulées par Guigni, soit la comparaison avec des mouvements qui œuvrent dans des contextes similaires, alors qu'elle n'hésite pas à en ajouter une sixième. En outre, l'échantillon comprend 24 femmes utilisatrices de services. L'absence de données à leur égard soulève inévitablement la question de leur représentativité de l'ensemble des femmes francophones de la province. On peut aussi s'étonner du choix de Timmins parmi les quatre régions sur lesquelles s'étend l'enquête. Certes, la communauté francophone est importante dans cette ville mais, en matière de santé, c'est plutôt Sudbury, qui comprend 30 % de francophones, qui est considéré comme le centre de référence pour le Nord Est de la province. Aussi, sur le plan de l'analyse politique depuis 1995, l'impression qui se dégage est que seul le gouvernement provincial a contribué à refermer la structure des « opportunités politiques ». Qu'en est-il du gouvernement fédéral ? Ne porte-t-il pas aussi sa part de responsabilité en la matière, notamment dans le domaine de la santé ?